

Les possibilités de financement des formations professionnelles

Pour faire financer votre formation grâce à vos droits à la formation, pour lesquels vous cotisez, différents interlocuteurs s'offrent à vous, en fonction de votre statut :

- Vous êtes intermittent.es du spectacle ou artistes auteur.es :
Rapprochez-vous de [l'AFDAS](#) pour connaître vos droits à la formation.
- Vous êtes salarié.e d'une association
Tournez-vous vers l'OPCO (Opérateur de Compétences) de cette dernière.
Si vous êtes dans le secteur de l'animation (convention collective ECLAT) :
[Uniformation](#).
Si vous êtes dans le secteur culturel (convention collective CCNEAC) : [l'AFDAS](#).
Contactez-les directement et faites votre demande en ligne.
- Vous êtes fonctionnaire ou contractuel.le de la fonction publique
Rapprochez-vous du Centre National de la Fonction Publique Territoriale ([CNFPT](#)) et de votre responsable pour connaître les modalités d'accès de financement.
- Vous êtes auto-entrepreneur.se et exercez une profession libérale réglementée :
Adressez-vous au Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux ([FIF-PL](#)).
- Vous êtes auto-entrepreneur.se et exercez une profession libérale non réglementée :
[L'AGEFICE](#) est le Fonds d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services.
- Vous êtes artisan inscrit.e au répertoire national des entreprises (RNE) section des métiers de l'artisanat :

Adressez-vous au Fond d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales ([FAFCEA](#)).

- Vous êtes demandeur.se d'emploi :
Rapprochez-vous de votre conseiller.e [France Travail](#) : une demande de financement est envisageable selon votre projet et votre parcours.
- Vous préparez votre insertion ou votre reconversion professionnelle et vous souhaitez développer vos compétences : [la Région Bretagne](#) accorde au cas par cas des aides financières, en fonction d'un certain nombre de critères.

Les formations professionnelles proposées par La Maison du Théâtre ne sont pas éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF).

Si vous avez un doute sur l'OPCO auquel vous êtes rattaché.e : cliquez [ICI](#).

Si vous avez des interrogations, contactez-nous :

- Louise Pageot / louise.pageot@lamaisondutheatre.com
- Clara Feilleux-Mercier / production@lamaisondutheatre.com